

E-BULLETIN DE L'UIP

N°10 – 14 septembre 2012

La crise syrienne au centre des préoccupations au moment où l'UIP célèbre la Journée internationale de la démocratie – L'UIP a exhorté toutes les parties concernées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie, à respecter les divergences politiques et à s'engager véritablement dans un dialogue pour mettre fin à la crise qui a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés. Dans une déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie, le Président de l'UIP, Abdelwahad Radi, a déclaré que le printemps arabe était « un rappel de l'importance cruciale de l'intégration politique et du dialogue tant pour la paix que pour la démocratie ». L'Organisation a exhorté également toutes les parties concernées en Syrie et la communauté internationale à mettre de côté les intérêts politiques particuliers dans l'intérêt du peuple syrien et de la paix. La Déclaration réitère un appel lancé fin août au Parlement syrien à prendre l'initiative de mettre fin au conflit dans le pays.

De leurs côtés, les Membres de l'UIP ont commencé à célébrer la Journée internationale de la démocratie par des manifestations diverses. On trouvera des informations détaillées sur nombre d'entre elles à l'adresse : <http://www.ipu.org/dem-f/idd/events.htm/> Les parlements, les parlementaires et tous ceux qui s'intéressent à la démocratie sont invités à participer à un événement twitter en utilisant #IDD2012 et à suivre l'UIP sur [twitter@IPUparliament](https://twitter.com/IPUparliament).

Réunion de parlementaires sur l'accès à la justice et l'état de droit, à l'Assemblée générale des Nations Unies - Les éléments de la Déclaration qui sera adoptée à l'issue de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur l'état de droit (New York, 24 septembre) seront examinés lors d'une réunion parlementaire où l'on s'intéressera en particulier à la question de l'accès à la justice. Cette réunion parlementaire, organisée par l'UIP et l'Organisation internationale de droit du développement (OIDD) et parrainée par la Mission italienne à l'ONU, se tiendra le 26 septembre. Les parlementaires pourront y débattre des aspects clés de l'état de droit et du rôle essentiel qui incombe aux parlements dans sa mise en œuvre. La Réunion de haut niveau des Nations Unies, et la déclaration qui en sera issue, ont vocation à définir un programme d'action sur le renforcement de l'état de droit. Une nouvelle publication intitulée *Rule of Law – A Guide for Politicians*, où figurent des informations sur les éléments de base de ce sujet, est parue en langue anglaise. Les parlementaires pourront y trouver des indications utiles : <http://rwi.lu.se/what-we-do/academic-activities/pub/rule-of-law-a-guide-for-politicians/>

Les parlementaires togolais font un pas en avant dans la lutte contre la traite et le travail des enfants – Les parlementaires togolais vont franchir un nouveau cap dans la lutte contre la traite des enfants et le travail des enfants dans leur pays en suivant une formation sur la manière d'allouer une part plus importante du budget national à la protection de l'enfance. Cette formation, organisée par le Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant (FODDET), vise principalement à assurer une plus grande participation de la société civile au processus budgétaire national qui, malgré l'engagement national en faveur de telles initiatives, a donné jusqu'ici peu de résultats. La participation de parlementaires à cette formation apportera une dimension politique et un suivi à l'exécution du budget. Le Parlement togolais fait partie des parlements d'Afrique de l'Ouest

qui ont accepté d'intensifier les efforts nationaux et régionaux de lutte contre la traite des enfants et le travail des enfants, à la faveur d'une réunion parlementaire organisée conjointement par l'UIP, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et le Parlement de la CEDEAO, à Abuja en juin 2012. Pour consulter la Déclaration d'Abuja et autres engagements, voir : <http://www.ipu.org/splz-f/cotonou10/declaration.pdf> et <http://www.ipu.org/splz-f/abuja12/declaration.pdf>

L'UIP évalue les besoins en infrastructures du Conseil législatif palestinien – L'UIP va se lancer dans une évaluation des besoins liés aux installations et à l'infrastructure du bâtiment qui abrite le Conseil législatif palestinien (CLP) à Ramallah. Il s'agit de la plus récente mission organisée au titre d'une initiative conjointe UIP-PNUD visant à aider cette institution à reprendre, à terme, le travail parlementaire. La mise en détention par Israël d'un grand nombre de parlementaires palestiniens et les divisions entre le Hamas et le Fatah paralysent l'instance législative palestinienne depuis 2007. Seul un secrétariat fonctionne aujourd'hui, du mieux qu'il peut.

Cette évaluation passera en revue les installations provisoires que le CLP et son secrétariat occupent actuellement et se penchera sur les besoins propres à un parlement une fois qu'un local permanent aura été décidé pour le CLP. Cet exercice doit permettre de déterminer comment améliorer les installations afin de mieux répondre aux attentes des parlementaires, des fonctionnaires parlementaires, des médias et du public. Cette initiative s'inscrit dans un programme d'appui plus large financé par l'Union européenne. Ces missions d'experts de l'UIP ont commencé en avril 2012 et, au total, 20 missions se seront rendues à Ramallah sur une période de 18 mois dans le cadre du programme. Les premières missions ont examiné la structure du Secrétariat du CLP et les services de documentation et de bibliothèque. Leur but : que les parlementaires aient un meilleur accès à l'information qui leur est nécessaire pour s'acquitter de leur mandat. Une mission d'experts commencée à la fin août est en train de revoir le règlement intérieur et les autres procédures de travail du CLP.